

Ministère des Travaux publics

Administration des Ponts et Chaussées

Division centrale de la Voirie

Avis d'adjudication

Le **mercredi 27 novembre 2002 à 10.00 heures**, il sera procédé au bâtiment des Ponts et Chaussées à Luxembourg, 26, rue N. Adames à l'ouverture de la soumission relative à

Assistance technique pour le contrôle et la surveillance des travaux du chantier d'échange des joints de chaussée sur des ouvrages d'art du boulevard du Contournement Sud-Est de Luxembourg

Volume des travaux:

Mise à disposition de 2 personnes à temps partiel sur en moyenne 140 jours de travail

Durée prévisible de travaux:

140 jours

Début prévisible de travaux:

début printemps 2003

Les documents sont à la disposition des intéressés audit bâtiment les jours ouvrables de 8 à 12 heures à partir du 16 octobre 2002 contre présentation d'une copie de virement de 250 € versés sur le CCP 1146-79 de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

Il ne sera procédé à aucun envoi des documents.

Les offres sont à remettre avant le jour et heure respectifs à Monsieur l'ingénieur première classe, 26, rue Nicolas Adames à Luxembourg ou à la B.P. 20 / L-2010 Luxembourg, conformément aux stipulations du cahier général des charges du 2.1.1989 portant institution d'un cahier des charges applicables aux marchés publics de travaux et de fournitures de l'Etat.

Luxembourg, le 16 octobre 2002

La Ministre des Travaux publics

Erna Hennicot-Schoepges

Ministère des Travaux publics

Administration des Bâtiments publics

Division des Travaux neufs

Appel de candidatures

Pour la réalisation des travaux de **revêtement de murs intérieurs en acier COR-TEN** dans l'intérêt de l'**Extension du Centre de Conférences à Luxembourg - Kirchberg**.

Envergure de l'objet:

1. Levé du gros-œuvre et établissement des plans d'atelier

envergure: ca 1.300 m²

2. Installation de chantier, comprenant échafaudages et engins de relevage

3. Sous-structures

Réalisation, fourniture et mi-

se en place d'une sous-construction en profils d'acier, ainsi que des tôles, profilés et petites pièces en acier pour les travaux d'ancrage au gros-œuvre.

La sous-construction est fixée à la construction en béton, qui a la forme d'un tronç d'ellipse.

envergure: ca. 40 tonnes

4. Revêtement en acier

Cor-Ten, comprenant

envergure: ca 1.300 m²

4.1 Mise en forme des tôles

Dimensions moyennes des plaques: ca 1500 / 3150 / 15 mm.

Mise en forme tri-dimensionnelle des tôles par pression à intervalles réguliers et selon des rayons variables sans bosses et plis.

Fixation par soudure des points d'accrochage, constitués de tôles et de découpes deprofilés.

4.2 Corrosion des tôles

Les tôles découpées sont à transporter après la mise en forme dans un dépôt, qui garantit une indépendance météorologique.

Traitement des plaques avec une solution adéquate, permettant d'obtenir une corrosion régulière.

4.3 Transport et montage

Livraison régulière des plaques sur site, sans recourir à un stockage intermédiaire sur chantier.

Montage et ajustage des plaques en acier sur la sous-construction.

4.4 Traitement en surface

Peinture finale sur base d'un polyuréthane.

Le début des travaux est prévu pour septembre/octobre 2003.

La durée des travaux de montage est de 4 mois.

Procédure restreinte d'appel d'offre:

- Toute forme juridique est autorisée y compris l'association momentanée, cette dernière sous réserve d'un engagement solidaire avec désignation d'un mandataire.

Renseignement concernant la situation des candidats, ainsi que les conditions minimales de caractères économique et technique à remplir:

- Information sur la capacité financière et économique du candidat, ainsi qu'une déclaration sur le chiffre d'affaire global et le chiffre d'affaires en travaux propres aux cours des trois derniers exercices séparément pour l'entreprise pilote et les différents corps de métiers mentionnés ci-dessus.

- Effectif minimum en personnel occupé dans le métier concerné requis pour participer à la soumission.

Entreprise pilote: 60 pers.

Sous-structure métallique et montage des plaques de revêtement: 20 pers.

Mise en forme du revêtement Cor-Ten: 40 pers.

Corrosion et traitement des surfaces: 19 pers.

Chiffre d'affaire annuel minimum dans le métier concerné requis:

Entreprise pilote: 6 mio. €

Sous-structure métallique:

1.2 mio. €

Mise en forme du revêtement

Cor-Ten: 4.8 mio. €

Corrosion et traitement des surfaces: 1 mio. €

- Nombre minimal des références pour des ouvrages analogues ou de même nature:

2 références, séparément

pour l'entreprise pilote et les différents associés et sous-traitants.

- Informations sur la capacité technique du candidat avec indication de ses équipements, de ses effectifs et de ses cadres pendant les trois derniers exercices, séparément pour l'entreprise pilote et les différents associés et sous-traitants.

- Informations sur les corps d'état que le candidat entend réaliser en travaux propres et sur ceux qu'il entend faire réaliser en sous-traitance.

L'attribution se fera à l'offre économiquement la plus avantageuse.

Les critères d'adjudication seront précisés dans l'invitation à soumissionner.

Ils porteront notamment sur le prix de construction, le rapport qualité-prix, la valeur technique, les délais d'exécution, le coût d'utilisation, les qualités esthétiques.

Des variantes ne seront pas admises.

La présentation d'une candidature n'engage pas le pouvoir concédant.

La remise des candidatures est prévue au plus tard le vendredi **22 novembre 2002** auprès de l'Administration des Bâtiments Publics, (a.m. de Mme Rita Biel) 10, rue du St Esprit, L-1475 Luxembourg
Le présent avis a été adressé le 15 octobre 2002 au Supplément du Journal Officiel de CEE aux fins de publication.

Luxembourg, le 15 octobre 2002

La Ministre des Travaux publics

Erna Hennicot-Schoepges

Annonce Gouvernement couleurs